

# DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 25 FEVRIER 2008
--

Séance ordinaire du Conseil Municipal du lundi 25 février 2008 à 18 H 30, en la salle de la Mairie de Wittisheim, après convocation d'usage légale et mesures de publicité prévues par le Code général des collectivités territoriales en date du 19 février 2008.

La séance est ouverte par M. le Maire, André KRETZ, qui salue les membres présents, à savoir : Jean-Louis LOOS, Justin FAHRNER, Jean-Marie BECK, Huguette BARONDEAU, Jean-Blaise FEIST, Martine FRANTZ, Jean-Pierre KNOBLOCH Jeannôt LOOS, Eric MEMHELD, Joseph MEMHELD, Suzanne MOSER, Laurent RINGEISEN, Christian SCHAUNER, Edith SCHWAB, Francis SEYLLER, et plus particulièrement le Trésorier, Guy MICHEL.

Absents excusés : Jacky LOOS, STIRMEL Jean-Michel donne pouvoir à Jean-Louis LOOS, Gilbert SEYLLER donne pouvoir à Justin FAHRNER.

Secrétaire de séance : Martine FRANTZ

Assistantes déléguées au secrétariat : Emilie SCHUTZ et Christiane FRANTZ

## **Ordre du jour :**

- 1. Approbation et signature du PV du 30 Janvier 2008**
- 2. Rapport de la Commission Finances du 13 Février 2008**
- 3. Approbation du compte administratif 2007**
- 4. Affectation du résultat 2007**
- 5. Approbation des comptes de gestion**
- 6. Adoption des 4 taxes locales**
- 7. Approbation du Budget Primitif 2008**
- 8. Divers**

### **1. Approbation et signature du PV du 30 Janvier 2008**

Aucun commentaire ni remarque n'ayant été formulé à l'issue de la transmission du Procès Verbal de la séance du 30 Janvier 2008, celui-ci est approuvé à l'unanimité des membres présents.

## **2. Rapport de la Commission des Finances du 13 février 2008**

### **a) Subvention aux associations locales**

Les associations de Wittisheim ont remis les documents nécessaires à l'obtention de la subvention de fonctionnement.

Associations	Part fixe	Part variable liée au nombre de membres						Total €
		Moins de 16ans	Sub/membre	S-Total	Plus de 16ans	Sub/membres	S-Total	
Arboriculteurs et bouilleurs de cru	80,00 €	0	5,00 €	0,00 €	51	2,00 €	102,00 €	182,00 €
AAPPMA	80,00 €	0	5,00 €	0,00 €	17	2,00 €	34,00 €	114,00 €
AGF	80,00 €	0	5,00 €	0,00 €	109	2,00 €	218,00 €	298,00 €
Amicale Pompiers	80,00 €	0	5,00 €	0,00 €	21	2,00 €	42,00 €	122,00 €
Chorale Ste Cécile	80,00 €	0	5,00 €	0,00 €	28	2,00 €	56,00 €	136,00 €
Donneurs de sang	80,00 €	0	5,00 €	0,00 €	126	2,00 €	252,00 €	332,00 €
FCW	80,00 €	57	5,00 €	285,00 €	71	2,00 €	142,00 €	507,00 €
Musique Espérance	80,00 €	4	5,00 €	20,00 €	14	2,00 €	28,00 €	128,00 €
Vies et Nature	80,00 €	14	5,00 €	70,00 €	51	2,00 €	102,00 €	252,00 €
Volley Club	80,00 €	0	5,00 €	0,00 €	25	2,00 €	50,00 €	130,00 €
Pétanque Club	80,00 €	3	5,00 €	15,00 €	79	2,00 €	158,00 €	253,00 €
Total =								2 454,00 €

La Commission propose de valider les subventions conformément au tableau ci-dessus. Les membres du Conseil Municipal adoptent la proposition.

### **b) Demande de subvention des Associations caritatives**

Les associations suivantes ont fait une demande de subvention auprès de la Commune.

Les Bleuets de France – ONAC  
La Mutuelle du Trésor  
AIDES à STRASBOURG  
Les restaurants du cœur  
Le secours populaire  
ARAHM – Aide aux handicapés moteurs  
Terre des Hommes – Alsace

Comme en 2007, un maximum de 12 demandes de subvention aux associations caritatives seront recevables dans l'année. **La Commission propose de verser à chacune une subvention de 15 €. Les membres du Conseil Municipal adoptent la proposition.**

## **c) Budget 2008 de l'école élémentaire**

### **1. Crédits de fonctionnement**

L'école élémentaire bénéficie d'un crédit de fonctionnement de 4 500 € pour faire face aux dépenses courantes de l'année. Les effectifs actuels demandent une révision de cette somme. Le courrier du Directeur d'école, M. ETTWILLER est présenté. La Commission de finances propose de mettre 6 000 € au budget. Les membres du Conseil Municipal adoptent la proposition.

#### **1. Financement du transport des sorties scolaires**

- Déplacement au Théâtre Jeune Public de Strasbourg (2 transports), correspondant à un coût de 520 €.
- 4 séances de piscine, pour un coût de 320 €.

Les membres du Conseil Municipal adoptent la proposition.

#### **2. Projet artistique**

Les classes de CE2 et CM1 souhaitent engager un projet artistique sur le thème du théâtre. L'association « Art'Maniac » interviendrait sur ce projet pour un coût de 940 € pour 20 heures de prise en charge. L'école sollicite un soutien financier à hauteur de 50%, soit 470 €. La coopérative scolaire financera une partie du projet.

Les membres du Conseil Municipal adoptent la proposition.

#### **Investissement**

Chaque année dans le cadre du renouvellement du mobilier scolaire, une ligne de 15.000,00 € est inscrite au budget, dont 5 500 € estimés pour l'achat d'une armoire à la maternelle. Ce poste ne tient pas compte du mobilier neuf qui sera acheté pour équiper les deux nouvelles salles de classe, et qui sera inscrit au budget 2009.

Les membres du Conseil Municipal adoptent la proposition.

## **d) Budget 2008 de l'école maternelle**

### **• Crédits de fonctionnements**

Les crédits de fonctionnement de l'école maternelle s'élèvent actuellement à 4500 €.

## **e) Divers**

### **• Matériel atelier**

Des devis ont été sollicités pour l'acquisition de divers matériels suivants pour l'atelier. Il s'agit d'un compresseur (débit 15m<sup>3</sup>/h), de 2 casques anti-bruit et petit matériel pour un prix total estimé de 700 €.

Les membres du Conseil Municipal adoptent la proposition.

### **• Demande de subvention de l'AAPPMA de Wittisheim**

Dans le cadre du concours de pêche spécial « jeunes », l'association nous sollicite pour une subvention. En 2007, une somme de 460 € avait été reconduite.

Les membres du Conseil Municipal adoptent la proposition.

## **f) Investissement principal pour 2008**

L'investissement majeur pour l'exercice 2008 sera l'extension de l'école maternelle et élémentaire par jonction des bâtiments existants. Dans le même cadre nous réaliserons un préau de près de 100 m<sup>2</sup>, des toilettes avec accès par l'extérieur ainsi que 2 locaux de rangement.

Selon les esquisses et l'estimation de financement, validées respectivement par le Conseil Municipal lors des réunions du 7 janvier 2008 et du 30 janvier 2008, l'architecte nous propose le chiffrage estimatif suivant :

- coût de la construction : 389 650,00 € HT
- horaire d'architecte de 14,50 % : 56 499,25 € HT
- bureau de contrôle : 10 000,00 € HT
- bureau de coordination SPS : 10 000,00 € HT
- TVA : 91 365,25 € HT
- soit un coût total estimé de : **557 514,50 € TTC**  
(arrondi à 560 000 € au budget primitif 2008).

La commune a déposé une demande de subventionnement à la Dotation Globale d'Équipement auprès de la sous-préfecture. Si nous obtenons cette aide à l'investissement qui pourrait être de l'ordre de 30 à 40 %, le financement sera le suivant :

- DGE estimée à 30 % de 389 650,00 € soit : 116 895,00 €
- Emprunts de :
  - => Relais TVA sur 24 mois de : 90 000,00 €
  - => Prêt classique de : 250 000,00 €
  - => Autofinancement de : 100 619,50 €

Ces chiffres restent à parfaire en fonction de la décision du sous-préfet en terme de Dotation Globale d'Équipement.

**Le rapport de la Commission Finances du 13 février 2008 est adopté à l'unanimité.**

**Monsieur Jean-Marie BECK, adjoint chargé des Finances, présente sous forme de diaporama les comptes suivants :**

### **3. Approbation des comptes administratifs 2007**

#### **Compte administratif - Commune**

##### ***I. Fonctionnement***

Recettes : 934 137,75 €

Dépenses : 654 292,80 €

Excédent de fonctionnement 2006 (c/002): 648 628,04 €

Excédent de fonctionnement 2007 : 928 472,99 €

##### ***II Investissement***

Recettes : 144 709,79 €

Dépenses : 541 798,55 €

Déficit d'investissement 2006 (c/001) : 36 268,73 €

Déficit d'investissement 2007 : 433 357,49 €

**Excédent de l'année 2007 : 495 115,50 €**

## **Compte administratif - Médiathèque**

### ***II Investissement***

Recettes et dépenses : 3 184,38 €

Les comptes sont soldés.

## **Compte administratif - Lotissement 3<sup>ème</sup> tranche**

### ***I. Fonctionnement***

Recettes : 0,00 €

Dépenses : 30 470,80 €

Excédent de fonctionnement 2006 (c/002): 284 397,00 €

Excédent de fonctionnement 2007 : 253 926,20 €

Pas de dépenses d'investissement en 2007.

## **Compte administratif - Lotissement 4<sup>ème</sup> tranche**

Aucunes dépenses ni recettes n'ont été réalisées lors de l'exercice 2007.

### **a. Affectation du résultat 2007**

#### **Résultat - Commune**

Vu le Compte administratif 2007, il est proposé :

- d'inscrire au compte 002 – Résultat de fonctionnement reporté, la somme de 495 115,5 €
- d'inscrire au compte 001 – Déficit d'investissement reporté, la somme de 433 357,49 €
- d'inscrire au compte 1068 – Excédent de fonctionnement capitalisé, la somme de 433 357,49 €.

**En l'absence du Maire, il est proposé au Conseil Municipal d'approuver le Compte Administratif 2007 et d'affecter les résultats comme montrés ci-dessus.**

**Approuvé à l'unanimité par le Conseil municipal.**

#### **Résultat – Lotissement 3<sup>ème</sup> tranche**

Vu le Compte Administratif 2007, il est proposé de reverser l'excédent de fonctionnement au compte 002– Résultat de fonctionnement reporté, du Budget primitif 2008. **Adopté à l'unanimité par le Conseil municipal.**

### **b. Approbation des comptes de gestion**

Les résultats des comptes de gestion de l'exercice 2007 suivis par la perception sont identiques à ceux des comptes administratifs de la Commune, de la Médiathèque et des lotissements 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> tranche. Il est proposé au Conseil d'autoriser le Maire à signer ces documents. **Adopté à l'unanimité par le Conseil municipal.**

### c. Adoption des 4 taxes locales

Il est proposé de reconduire les taux appliqués en 2007 d'après le tableau exposé.

	Base d'imposition 2007	Taux 2007 en %	Bases 2008 prévisionnelles estimées	Taux proposés en 2008	Produits attendus estimés en 2008
Taxe d'habitation	1 456 487	7,30	1 517 500	7,30	110 778
Taxe foncière	1 190 013	9,98	1 190 000	9,98	118 762
Taxe foncière non bâti	50 780	43,32	50 000	43,32	21 660
Taxe professionnelle	1 154 417	10,80	1 100 000	10,80	118 800
<b>PRODUIT FISCAL 2008 ESTIME</b>					370 000 €

**Les membres du Conseil Municipal adoptent la proposition à l'unanimité.**

### d. Approbation des Budgets Primitifs 2008

#### Budget primitif 2008 - Commune

##### ***I. Fonctionnement***

Recettes et dépenses de fonctionnement : 1 542 847,50 €

##### ***II Investissement***

Recettes et dépenses : 1 724 324,99 €

Total des recettes et dépenses : 3 267 172,49 €

#### Budget primitif 2008 – Lotissement 3<sup>ème</sup> tranche

Il est proposé d'inscrire les excédents de fonctionnement 2007 au compte 002 pour une somme de 253 926,20 €.

##### ***I. Fonctionnement***

Recettes et dépenses de fonctionnement : 253 926,20 €

La dépense de fonctionnement est inscrite au compte 6522 – Reversement de l'excédent des budgets annexes pour 253 926,20 €, permettant par le reversement à la commune de solder les comptes.

*Il est proposé de clôturer le budget annexe dès les écritures de solde passées :*

« Le conseil municipal,

Considérant que l'ensemble des écritures comptables et budgétaires se rapportant au budget annexe « lotissement de la gare – 3<sup>ème</sup> tranche » ont été passées et décrites dans la comptabilité du budget annexe créé spécifiquement pour cette opération de lotissement ;

Décide de clore le budget annexe de lotissement dénommé « Lotissement de la gare – 3<sup>ème</sup> tranche »,

Donne au Maire pouvoir afin de poursuivre l'exécution de la présente délibération. »

**Adopté à l'unanimité par le Conseil municipal.**

## Budget primitif 2008 – Lotissement 4<sup>ème</sup> tranche

### ***I. Fonctionnement***

Recettes et dépenses de fonctionnement : 60 000 €

### ***II Investissement***

Recettes et dépenses : 65 000 €

Total des recettes et dépenses : 125 000 €

### **Clôture du budget annexe « Médiathèque »**

« Le conseil municipal,

Considérant que l'ensemble des écritures comptables et budgétaires se rapportant au budget annexe « Médiathèque » ont été passées et décrites dans la comptabilité du budget annexe créé spécifiquement pour cette opération;

Décide de clore le budget annexe dénommé « Médiathèque »,

Donne au Maire pouvoir afin de poursuivre l'exécution de la présente délibération. »

### **Les membres du Conseil Municipal adoptent le Budget Primitif 2008 à l'unanimité.**

#### **5. Divers**

##### **a) Bureau de contrôle**

Dans le cadre de l'extension de l'école élémentaire, un appel d'offres a été lancé pour le contrôle technique des travaux et l'établissement d'une attestation handicapé en fin de travaux. Trois prestataires ont répondu à l'offre.

Il s'agit des sociétés :

- NORISKO
- VERITAS
- SOCOTEC

Dont le détail de l'offre se présente comme suit :

<b>PRESTATAIRE</b>	<b>PROPOSITION D'HONORAIRES</b>	<b>PRIX</b>	<b>TOTAL PRESTATAIRE</b>
SOCOTEC	Pour les missions L + SEI + PS : Pour la mission Hand Pour la mission Hand Co	5 450 € 510 € 120 €	<b>6 080 € HT</b>
NORISKO	Pour les missions L + SEI + PS : Pour la mission Hand Pour la mission Hand Co	5000 € 600 € 750 €	<b>6 350 € HT</b>
VERITAS	Pour les missions L + SEI + PS : Pour la mission Hand Pour la mission Hand Co	4340 € 450 € 780 €	<b>5 670 € HT</b>

**La Commission d'Appel d'Offre du 25 février 2008 ayant proposé de retenir la société VERITAS en raison de son prix, (inférieur aux propositions des autres prestataires), le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.**

## **b) Droit de préemption**

La Commune n'a pas fait valoir le droit de préemption lors de la transaction suivante :  
De M. DICK Gilbert et Mme OTT Brigitte à Mme MEYER Annie, pour un terrain non-bâti situé  
section 40, parcelle 41, lieudit « Hinter dem Runz » et d'une superficie de 9,68 ares.

## **c) Bureau de vote pour les élections municipales du 09/03/2008**

Le bureau de vote est fixé comme suit :

<b>8 h 00 à 10 h 00</b> <b>Municipales</b>	1. Monsieur André KRETZ 2. Monsieur Jean-Blaise FEIST 3. Monsieur Christian SCHAUNER 4. Monsieur Eric MEHMELD
<b>8 h 00 à 10 h 00</b> <b>Cantoniales</b>	1. Madame Edith SCHWAB 2. Madame Martine FRANTZ 3. Madame Suzanne MOSER
<b>10h 00 à 12 h 00</b> <b>Municipales</b>	1. Monsieur Jean-Marie BECK 2. Monsieur Jean-Blaise FEIST 3. Monsieur Christian SCHAUNER 4. Monsieur Eric MEHMELD
<b>10h 00 à 12 h 00</b> <b>Cantoniales</b>	1. Madame Edith SCHWAB 2. Madame Martine FRANTZ 3. Madame Suzanne MOSER
<b>12 h 00 à 14 h 00</b> <b>Municipales</b>	1. Monsieur Laurent RINGEISEN 2. Monsieur Francis SEYLLER 3. Monsieur Joseph MEHMELD 4. Madame Huguette BARONDEAU
<b>12 h 00 à 14 h 00</b> <b>Cantoniales</b>	1. Monsieur Jeannot LOOS 2. Monsieur Jean-Louis LOOS 3. Monsieur Gilbert SEYLLER
<b>14 h 00 à 16 h 00</b> <b>Municipales</b>	1. Monsieur André KRETZ 2. Monsieur Jean-Pierre KNOBLOCH 3. Monsieur Jacky LOOS 4. Monsieur Jean-Michel STIRMEL
<b>14 h 00 à 16 h 00</b> <b>Cantoniales</b>	1. Monsieur Justin FAHRNER 2. Monsieur Laurent RINGEISEN 3. Monsieur Joseph MEHMELD
<b>16 h 00 à 18 h 00</b> <b>Municipales</b>	1. Monsieur Justin FAHRNER 2. Monsieur Jacky LOOS 3. Monsieur Jean-Pierre KNOBLOCH 4. Monsieur Jean-Louis LOOS
<b>16 h 00 à 18 h 00</b> <b>Cantoniales</b>	1. Monsieur Jean-Marie BECK 2. Madame Jeannot LOOS 3. Madame Huguette BARONDEAU



Le Maire remercie les conseillers pour la confiance accordée, la sérénité des débats.  
Il remercie particulièrement Monsieur Jean-Marie BECK pour la présentation des comptes ainsi que le personnel administratif.

**L'ordre du jour étant épuisé, plus aucune question n'étant soulevée, la séance est levée à 20 heures.**

La Secrétaire de séance,  
Martine FRANTZ

Le Maire,  
André KRETZ